

# SIGES

## CÔTE D'IVOIRE

### Note d'analyse sectorielle sur l'élevage en Côte d'Ivoire



Document : **Note d'analyse sectorielle**

Secteur : **Elevage**

Activité : **Elevage conventionnel et non conventionnel**

Bénéficiaire : **Investisseurs, porteurs de projets**

Réalisé par :

**SIGES CI**

**Tel : 27 22 21 99 81**

**Email : [info@siges-ci.com](mailto:info@siges-ci.com) / [www.siges-ci.com](http://www.siges-ci.com)**

**Abidjan – Cocody, 2 plateaux**



---

# SOMMAIRE

---

SOMMAIRE .....	3
INTRODUCTION.....	4
PRESENTATION GENERALE .....	5
I.  ELEVAGE CONVENTIONNEL .....	5
a)  Pisciculture .....	5
b)  Aviculture.....	6
c)  Elevage porcin, ovins, bovins et caprin .....	6
II. ELEVAGE NON-CONVENTIONNEL .....	8
a)  Cuniculture.....	8
b)  Apiculture.....	9
c)  Héliculture.....	9
d)  Aulacodiculture .....	10
e)  Raniculture.....	11
FONCTIONNEMENT .....	12
I.  ELEVAGE CONVENTIONNEL .....	12
a)  Aviculture .....	12
b)  Pisciculture .....	13
c)  Élevage porcin, bovins et caprins.....	16
II. ELEVAGE NON-CONVENTIONNEL .....	19
III. REGLIMENTATION ET CONTROLE.....	20
IV. DIFFICULTES MAJEURES .....	20
CONCLUSION .....	21

---

# INTRODUCTION

---

Les exigences de la sécurité alimentaire, ont conduit les différentes civilisations à mettre au cœur de leurs besoins de nutrition, la reproduction de certains animaux destinés à la consommation humaine. Ainsi, qu'il vise à produire des aliments ou d'autres biens, qu'il concerne les abeilles ou les vers à soie, les poissons, les lapins ou les vaches, l'élevage repose sur la maîtrise de la reproduction biologique et du cycle de vie des animaux, c'est-à-dire sur leur domestication. La domestication des animaux d'intérêt alimentaire est apparue dans l'histoire de l'humanité vers 10.000 ans av. JC.

Ce tournant majeur dans l'histoire de l'humanité, nommé « transition néolithique », se caractérise par d'importants changements alimentaires. Ainsi plusieurs pays du monde à l'instar de ceux du continent africain, ont inclus cette pratique dans leurs habitudes sociales qui représentent aujourd'hui une entrée significative de devises pour leurs économies.

La base de l'économie ivoirienne est constituée par le secteur primaire qui emploie les 2/3 de la population active, et contribue pour un peu plus de 34% au PIB total et aux revenus d'exportation pour 68%. Ce secteur stratégique est dominé par les activités agropastorales (agriculture et d'élevage).

Le secteur de l'élevage reste moins développé dans notre pays avec une contribution de 4,5% au PIB agricole et de 2% au PIB total. Cette activité est historiquement menée dans les pays du sahel surtout pour les élevages de bovins, ovins et caprins.

En effet, la Côte d'Ivoire, bien que dotée d'une végétation et d'un climat dans sa grande majorité propice à l'élevage, peine à s'offrir un cheptel conséquent, permettant la mise sur le marché de viandes en quantité suffisante pour combler sa demande intérieure.

En Côte d'Ivoire, l'activité pastorale dans son ensemble, comprend plusieurs spéculations ou élevages qui peuvent être produits. L'objectif de la présente note sectorielle ne consiste pas à mettre en évidence l'ensemble des élevages en Côte d'Ivoire, mais de présenter un tour d'horizon de quelques-uns que nous avons regroupé en deux (2) grands blocs : les élevages conventionnels et les non-conventionnels. L'élevage conventionnel est la principale source de protéine animale notamment l'aviculture, la pisciculture, l'élevage bovin et ovin, etc. Quant à l'élevage non-conventionnel, il s'agit d'exploitation contrôlée de petites espèces sauvages autochtones ayant des cycles de reproduction relativement court dans le but de protéger certaines espèces animales sauvages et aussi pour satisfaire les besoins des populations.

Ce document est subdivisé en deux (2) grandes parties ; la première partie fait une présentation générale de l'ensemble des élevages retenus pour notre analyse et la seconde met en évidence le mode de fonctionnement ou les étapes de reproduction de ceux-ci.

---

# PRESENTATION GENERALE

---

La transition alimentaire résultant de la domestication puis de l'élevage se caractérise en premier lieu par la plus grande disponibilité de viande et de graisse animale tout au long de l'année, alors que le gibier peut être rare ou pauvre en graisse à certaines saisons. Elle permet aussi l'accès à des produits jusque-là difficiles à se procurer en masse, tels que les œufs ou le miel ; ou même hors de portée, comme le lait et ses dérivés fermentés. Aujourd'hui, 1,3 milliard de personnes vivent de l'élevage des animaux, qui représente 40 % de la production agricole totale dans les pays développés et 20 % dans les pays en développement.

En Côte d'Ivoire, on distingue essentiellement 2 types d'élevages : **l'élevage conventionnel** et **l'élevage non-conventionnel**.

## I. ELEVAGE CONVENTIONNEL

### a) Pisciculture

La pisciculture reste aujourd'hui un secteur secondaire car elle a été longtemps délaissée au profit de l'agriculture. Elle se pratique sur des petites fermes majoritairement dans les zones rurales et dans des petits étangs d'eau douce. Il s'agit essentiellement en Côte d'Ivoire de l'élevage de mâchoirons (poisson chat), de carpes, de silures et de tilapias. En 2022, la quantité de poissons nécessaire pour couvrir les besoins de la population s'élevait à environ 600 000 tonnes pour l'année, correspondant à une consommation de 25kg/an et par habitant. Pourtant, la production nationale se chiffre à près de 120 000 tonnes avec près de 14 000 emplois générés (éleveurs et commerçants). Cet écart manifeste



est comblé par les importations de poissons surgelés d'environ 500 000 tonnes par an provenant principalement de l'Asie et représentant des dépenses évaluées à 300 milliards par an. Le pays devient pour la même année le plus grand importateur de tilapia surgelé au monde. Au total, **La production nationale couvre 14% des besoins nationaux** et les 86% restant sont couverts par les

importations et la pêche.

## **b) Aviculture**

L'aviculture regroupe l'élevage de volailles ; poulet, canard, dinde, oie, pintade, etc. La filière avicole regorge d'énormes potentialités et constitue un maillon essentiel du système de production animal en Côte d'Ivoire. Elle affiche un taux de couverture en consommation nationale estimé à quasiment 100% ce qui fait d'elle le seul secteur de production animal pour lequel la Côte d'Ivoire couvre les besoins de consommation locale. Cependant, en Côte d'Ivoire, lorsqu'on parle d'aviculture, il est question principalement de l'élevage de poulets (chairs, pondeuses, hybrides et le poulet « africain »). En effet, la production de viande de poulet constitue la principale source de protéines pour la population aussi bien dans le milieu urbain que rural. L'aviculture est rependue sur toute l'étendue du territoire ivoirien et génère près de 200 000 emplois. Toutefois, la production de poulets de chair se pratique à plus de 60% dans les alentours d'Abidjan et le reste à l'intérieur du pays. Tandis que celle des pondeuses



s'effectue à 50% dans le sud-Comoé et à environ 40% dans la zone d'Abidjan. Au niveau économique, sur la période 2010-2022, la production nationale s'est fortement accrue passant d'environ 23 140 tonnes à 97 000 tonnes pour les volailles et de 696 millions tonnes à 1,5 milliards tonnes pour les œufs de consommation. Soit un chiffre d'affaires global de 380 milliards.

Tableau 1 : Production de volailles de 2020 à 2023 en nombre de têtes

Année	2020	2021	2022	2023
Production annuelle	83 822 029	100 735 721	116 042 043	129 449 117

Sources : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques/ DPSP

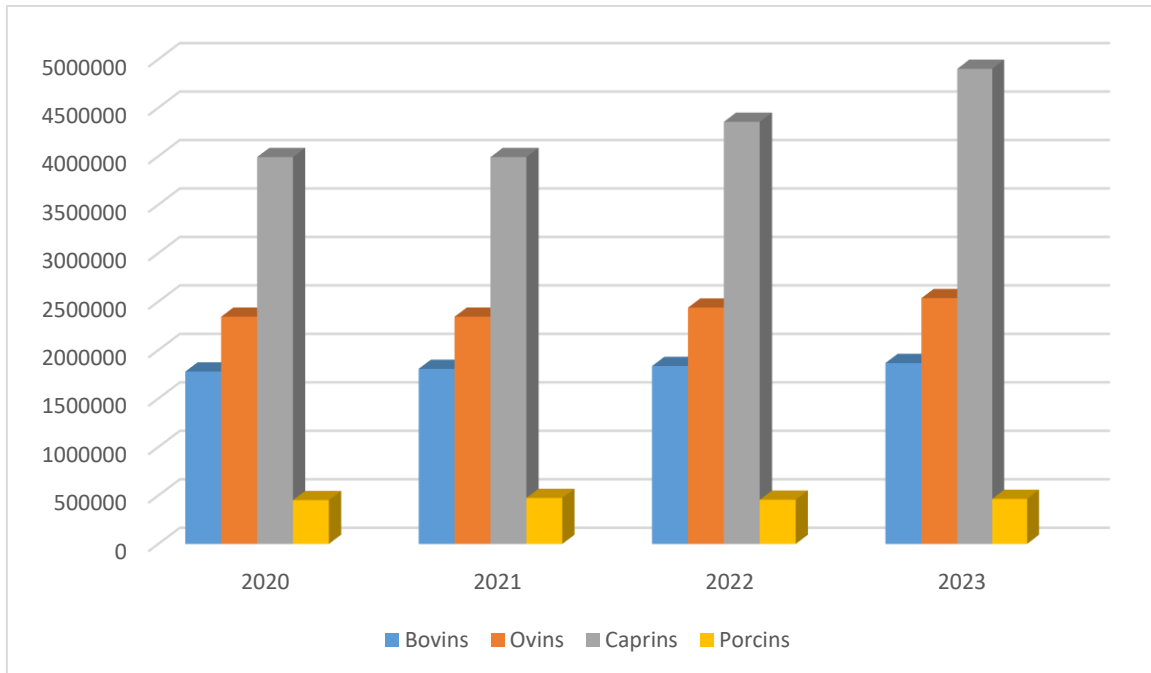
## **c) Elevage porcin, ovins, bovins et caprin**

Le peuple ivoirien, de manière générale n'a pas une culture pastorale. Mais, cela n'empêche pas une demande croissante en produits carnés par la population principalement parmi la population urbaine. Abidjan, poumon économique de la Côte d'Ivoire avec plus de 5,6 millions d'habitants soit près de 20% de la population nationale, représente le marché le plus important de consommation ivoirien (RGPH 2021).

Cette activité est généralement pratiquée par les peulhs originaires du Mali et, concerne principalement les bovins, les ovins et les caprins à l'exception de l'élevage des porcins pratiqué majoritairement par les nationaux et certains peuples de la sous-région, en raison de son interdiction par certaines croyances religieuses. Le secteur emploie directement près de 100 000 personnes et se pratique essentiellement dans les zones de savanes propices à l'élevage contrairement aux zones sud et ouest

forestier non adaptées à cause du climat et des mouches tsé-tsé qui transmettent des maladies aux bétails notamment la trypanosomiase. Cependant, l'on constate que l'élevage des porcins est plus pratiqué et développé dans la partie sud du pays. Le cheptel national s'est fortement accru depuis 2020 comme l'indique le graphique ci-après :

Graphique 1 : évolution de la production de 2020 à 2023 en nombre de têtes

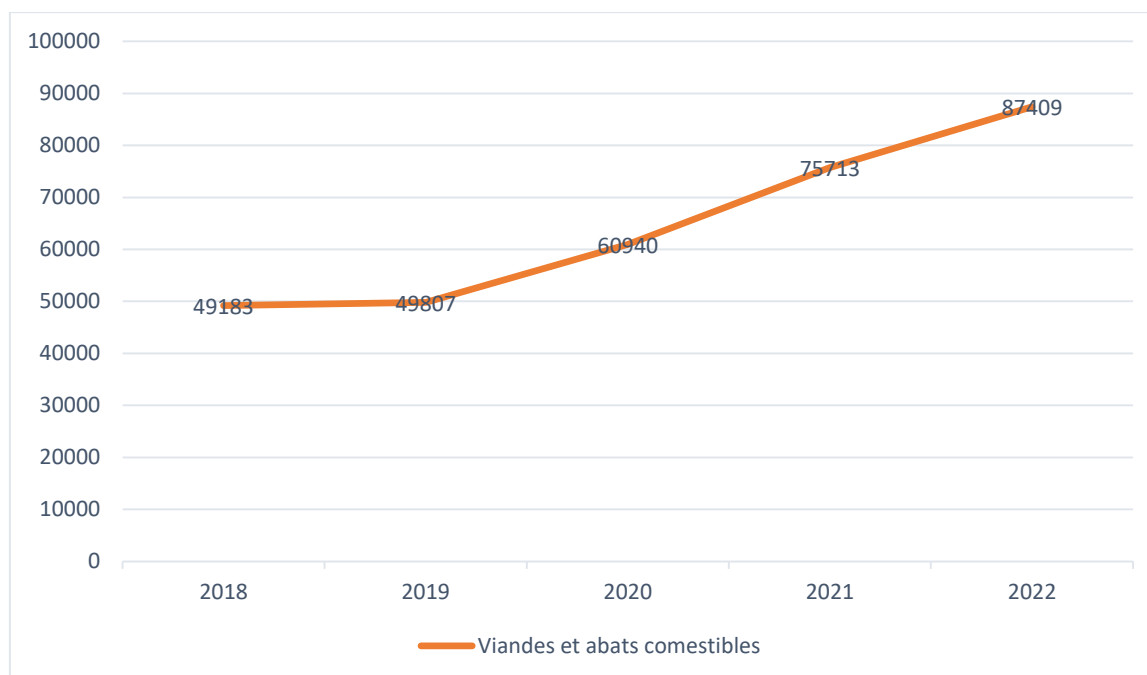


Sources : Retraitements de la SIGES CI à partir des données disponibles

Malgré cette production haussière, la Côte d'Ivoire peine à couvrir ses besoins en viandes et abats par an. En effet, en 2021 le taux de couverture s'élevait à environ 45%, en dessous de la moitié de la consommation totale. Le pays reste donc tributaire des importations massives en protéines animales malgré son potentiel en ressources naturelles et en compétences humaines. Depuis 2018, plus de 500 milliards sont investis pour l'importation en viandes et abats comestibles afin de pallier aux besoins de la consommation nationale.



Graphique 2 : Importation en million de FCFA, tonne de viandes et abats comestibles



Sources : Retraitement de la SIGES CI à partir des données disponibles de la DGD/DSEE



## II. ELEVAGE NON-CONVENTIONNEL

Les élevages non conventionnels sont des élevages des espèces considérées comme marginales, peu développées. Il s'agit le plus souvent d'espèces sauvages exploitées par l'homme sous forme de cueillette. Ceux sont des animaux vertébrés sauvages de petite taille (mammifères, oiseaux, reptiles et batraciens) et des invertébrés (annélides, mollusques et insectes).

### a) Cuniculture

La cuniculture est l'élevage de lapins domestiques, dont l'exploitation est destinée à produire de la viande ou des poils pour les fourrures, voire dans certains cas, l'approvisionnement en lapins des laboratoires de recherches. C'est l'élevage non-conventionnel, le plus pratiqué en Côte d'Ivoire car son exploitation est aisée et à

moindre coût avec un cycle de reproduction très court (environ 2 mois). Les lapines parviennent à maturité et peuvent se reproduire à l'âge de 5 à 6 mois et elles peuvent continuer à mettre bas pendant quatre ans. Chez la lapine, la gestation dure 31 jours, et l'animal peut mettre bas chaque fois de 1 à 12 lapereaux. Le lapin est une source de protéine bon marché. Il peut contribuer efficacement à la résorption du déficit protéique puisque l'élevage de 3 ou 4 lapines et 1 mâle est suffisant pour satisfaire les besoins d'une famille moyenne en viande, sans oublier la peau et le fumier. Le fumier du lapin est d'une très grande qualité organique. De même, la viande de lapin est très riche en protéines (21%) et faible en graisses (10% contre 25% dans la viande bovine). La filière cunicole produit environ 1,3 millions de têtes de lapin par an. Cette viande est très prisée dans la gastronomie ivoirienne ce qui procure un réel intérêt à la cuniculture.

L'éleveur de lapin ou "cuniculteur" doit néanmoins observer certaines précautions pour tirer de cette activité ses avantages financiers. On peut se procurer du lapin dans les fermes de cuniculteurs au prix de 5 000 FCFA la tête. Le sexe ratio est de, un mâle pour 8 à 10 femelles. Pour un élevage de base on peut avoir 10 lapins dont un mâle, soit un investissement de 50 000 FCFA pour l'acquisition des animaux.

## **b) Apiculture**

L'apiculture est l'élevage d'abeilles pour leur cire. Sa modernisation en est seulement à ses débuts en Afrique. Le Nord de la Côte d'Ivoire est réputé pour sa production de miel. Bien que nous ne disposions pas de données complètes, le pays produirait environ 30 tonnes par an. L'activité permet bien souvent aux paysans qui en font une activité secondaire d'obtenir un complément de revenus, mais de plus en plus de jeunes actifs souhaitent se consacrer entièrement à l'apiculture. Le prix du miel varie entre 3.000 et 10.000 FCFA le kilo, et ses produits dérivés (cire, propolis, miellat, huiles essentielles, venin d'abeilles...) se vendent aussi bien. Grâce à la diversité de sa végétation, le pays a la chance d'avoir des variétés de miel aussi délicieuses les unes que les autres : fleurs de caféier, fromager (grand arbre africain), oranger, acacia, anacarde... Ces miels ont un goût spécifique donc appréciés par les consommateurs nationaux et étrangers.

## **c) Héliculture**

L'héliculture est le terme employé pour l'élevage des Hélix, à savoir les escargots comestibles. L'escargot géant africain est un gastéropode terrestre comestible dont le poids vif à l'âge adulte atteint facilement le quart de kilo chez certaines espèces. Il est présent dans une bonne partie de l'Afrique sub-saharienne humide et est traditionnellement consommé par certaines populations.

En Afrique de l'Ouest, la chair d'escargot est un nutriment essentiel du régime alimentaire traditionnel des habitants de la forêt dense (zone forestière autre que la savane). On estime par exemple qu'en Côte d'Ivoire, la population mange 7,9 millions

de kg d'escargots par an. Quant à la commercialisation, elle varie entre 6500 et 10 000 FCFA le kilogramme (uniquement la chair) en fonction des saisons.

Ces dernières années, le commerce international d'escargots fleurit en Europe et en Amérique du nord. En Afrique, malgré les fortes demandes étrangère et locale, il y a peu d'élevages d'escargots commerciaux comme on en trouve en Europe, en Asie du Sud-Est ou sur les continents américains. En Côte d'Ivoire, où la chair d'escargot est fort appréciée, on ramasse les escargots pendant la saison humide. Or ces dernières années, les populations d'escargots sauvages ont considérablement diminué suite à certaines activités humaines comme la déforestation, l'utilisation de pesticides, l'agriculture sur brûlis, les feux de forêt accidentels et le ramassage d'escargots immatures. Il est donc important d'encourager l'élevage des escargots (héliciculture) car il existe un marché important à satisfaire.

## **d) Aulacodiculture**

L'aulacode, rongeur spécifiquement africain, est appelé à tort « agouti » en Côte d'Ivoire et en Afrique francophone. Son nom scientifique est *Thryonomys swinderianus*, on le trouve en Afrique au sud du Sahara précisément en Afrique de l'ouest et centrale. L'agouti (le vrai), de son nom scientifique *Dasyprocta*, existe seulement en Amérique du Sud.



Les premières tentatives d'élevage d'aulacodes en Côte d'Ivoire datent des années 1970 et sont l'œuvre de chasseurs et de paysans exploitants agricoles. Il ne s'agissait pas d'élevage véritablement, mais d'engraissement de jeunes aulacodes capturés dans les champs ou dans les forêts. Ces aulacodes, mis en cage ou en chambrette, étaient nourris et destinés à la consommation. Aujourd'hui les fermes aulacodicoles sont présentes dans toutes les régions du pays, avec une prédominance dans le centre du pays, région du bélier où l'Agence Nationale pour le Développement Rural (Anader) a choisi d'installer ces fermes aulacodicoles à travers le Programme National pour la Promotion de l'Aulacodiculture (Pnpa) à Bouaké en 1998. La production est juste destinée à la consommation locale pour un coût de revient estimé à 8 000 FCFA/Kg de viande d'aulacode.

## e) Raniculture

La raniculture ou encore élevage des grenouilles est un secteur juteux mais encore ignoré en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui dégustent les cuisses de grenouilles. Elles sont majoritairement issues des espèces tropicales et souvent importées. Ce type d'élevage, similaire à la pisciculture se pratique dans les étangs d'eau et est plus développé dans la région ouest du pays. Cette viande de grenouilles issue de l'élevage est vendue à 6 000 FCFA le kilogramme auprès des restaurants chinois qui sont les premiers acheteurs. L'on note également que certains peuples autochtones (Yacouba, Guéré, Dida, etc) l'ont adopté dans les habitudes culinaires.



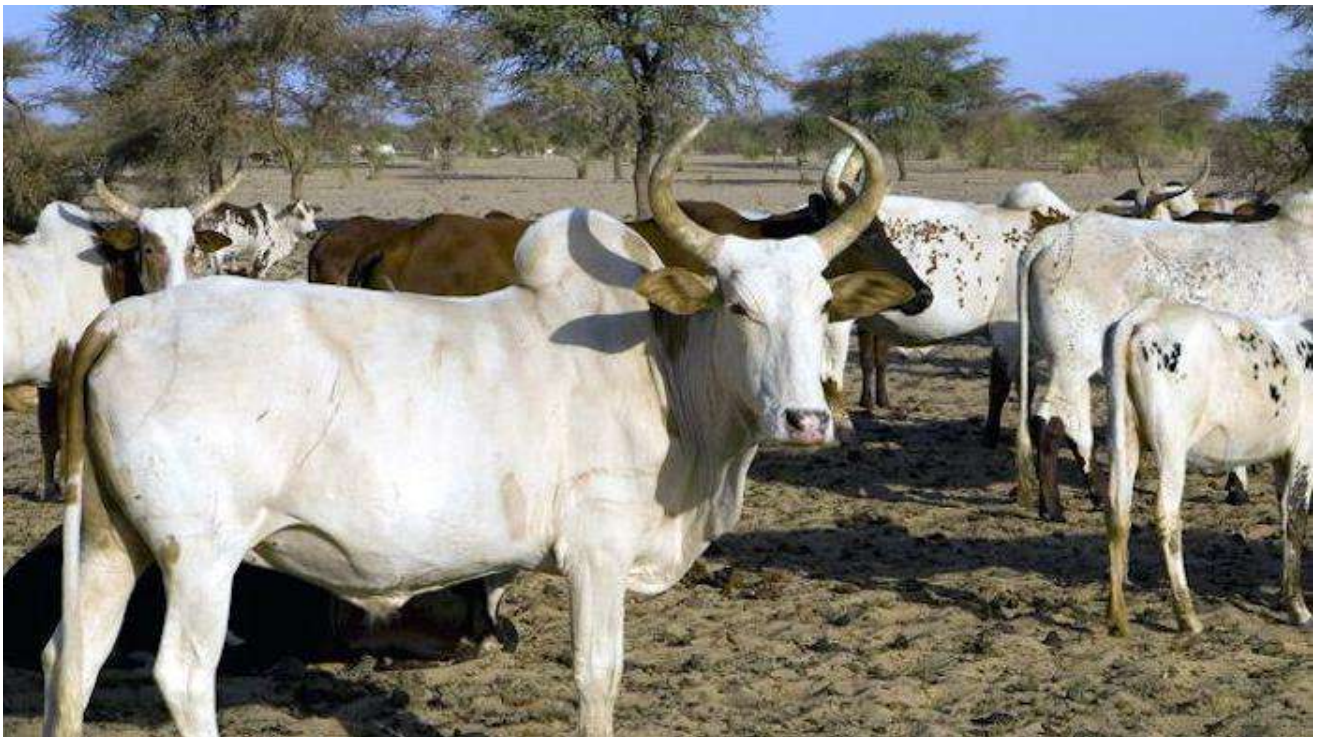
Cuniculture



Apiculture



Héliculture



---

# FUNCTIONNEMENT

---

## I. ELEVAGE CONVENTIONNEL

### a) Aviculture

Pour exercer la profession d'éleveur de volaille, il n'est pas obligatoire de détenir un diplôme particulier. Il faut juste être passionné par le domaine et être bien outillé. Cependant, il est possible de passer par une formation qualifiante afin de parfaire les connaissances et le savoir-faire pour mieux exercer l'activité.

Après l'obtention du terrain par achat ou location, le processus de mise en place d'un projet avicole peut être détaillé comme suit :

- **Construction de la ferme :**

Pour bâtir une ferme, il faut choisir un terrain bien nivelé, calme et de préférence électrifié afin de faciliter l'exploitation pendant la nuit et pour le bien-être du cheptel. Les dimensions de la ferme étant fonction de la taille souhaitée de l'élevage. A titre d'exemple, il faut 1m<sup>2</sup> de surface pour 25 sujets en poussinière et 10 poulets par m<sup>2</sup> en finition. Il doit se diviser en deux zones : l'enclos de promenade et l'abri pour dormir ou pour pondre dans le cas où on élève les pondeuses. Ensuite, vient l'installation du matériel composé d'abreuvoir (pipette), mangeoire, la litière qui est une partie du pondoir, les copeaux de bois et le perchoir.

On peut aussi installer un local qui servira à transformer les œufs en produits alimentaire dans le cas où cette activité annexe est prévue.

- **Commander les souches :**

Il faut déterminer le type de poulet que l'on désire élever : chairs, pondeuses, hybrides et se rendre chez les accoueurs pour se procurer des poussins. Le prix variant en fonction du type choisi (le prix d'un poussin ponte est élevé par rapport à celui d'un poussin de chair). En Côte d'Ivoire, les entreprises de références en matière de vente de poussins d'un jour sont IVOGRAIN (SIPRA) et FOANI.

- **L'alimentation :**

C'est une étape cruciale dans l'élevage car elle déterminera l'évolution, la qualité mais bien plus encore la ponte des poules. Il faut donc veillez à avoir des aliments de qualité composés de tous les nutriments (céréales, protéines, oligo-élément, vitamine et minéraux) favorisant la croissance des poussins. Pour minimiser les coûts, opter pour la matière première disponible localement : manioc, soja et le maïs entre autre. Ce dernier demeure le plus important car il représente environ 50% du mix alimentaire des volailles. Aussi, il ne faut pas négliger l'apport en eau.

Pour chaque poussin, il est nécessaire de prévoir en moyenne 4,5 à 5 kg d'aliment du démarrage à la finition dans le cas des poulets de chair et 11kg jusqu'à ce qu'il entre en production dans le cas des pondeuses.

Le nourrissage se fait aux moins trois fois par jour à des heures précises.

- **Les phases d'élevages :**

On distingue 3 phases qui sont constituées en fonctions des besoins nutritionnels du poussin a différente phase de croissance ;

- La phase de démarrage : elle se déroule dans une poussinière et est la plus délicate et importante dans ce processus car à ce stade, les poussins comme tout nouveau-né sont fragiles et ont besoins de grand soin pour se développer. La durée varie en fonction du type d'élevage : pour des poussins de chair il faut compter 2 semaines alors qu'il en faut 4 pour les pondeuses.
- La phase de croissance : pendant cette phase, la ration par poulet est augmentée. Elle dure également 2 semaines dans le cas du poulet de chair et 4 semaines pour la pondeuse.
- La phase de finition : lors de cette phase, en fonction de l'environnement (condition climatique, etc.) et de la race de la volaille, les exigences nutritionnelles changent. Elle dure également 2 semaines pour le poulet de chair et se solde par l'abattage ou la vente. Les pondeuses quant à elles sont gardées jusqu'à leur 4eme mois avant d'être à maturité pour la ponte régulière.

- **Ponte et vente :**

A l'issue du processus, les poulets de chair sont vendus à partir de leur 45eme jour. Cette étape intervient au niveau de la pondeuse avec la commercialisation des œufs suivi des pondeuses au bout d'un an après les premières pontes. Ces produits sont vendus entièrement sur le marché local avec un prix variant en fonction du poids et du type de poulet.

## **b) Pisciculture**

La pisciculture est une activité qui génère un grand intérêt pour la population ivoirienne. Elle a un potentiel énorme et permet de produire des protéines de qualité en quantité dans de petits espaces. Pour la pratiquer, il est conseillé au préalable de se former pour avoir les rudiments nécessaires pour conduire à bien le projet. On peut apprendre auprès des pisciculteurs qui offrent ces services ou se référer à des centres de formations piscicoles tels que le Centre de Formation Piscicole de Bouaké (CFPB) et le Centre de Formation des Encadreur en Pêche et Pisciculture de Kossou (CFEPPK).

Il existe différents types de pisciculture de manière générale : la pisciculture hors sol (bacs bétonnés, en plastique, et les cages flottantes) et en étang (en dérivation ou en barrage) qui sont fait en fonction de l'investissement prévu, de la zone, la quantité de poisson, la destination des produits mais surtout du degré d'intensification.

Dans le cas précis de la pisciculture avec construction d'étangs, il faut :

- **Choix du site et construction :**

L'eau étant l'un des éléments les plus importants dans la pisciculture, il est préférable d'opter pour un terrain situé près d'une source d'eau non contaminé par des polluants pouvant nuire à la santé des poissons comme à celle des hommes (rivière, fleuve, nappe souterraine puit, etc.). Il doit être plat ou en pente, argileux (10 à 15%) ce qui permettra de garder l'eau dans l'étang et d'annoncer une possible infiltration, proche de l'habitation du pisciculteur pour favoriser son entretien et sa protection contre de possible vol.

La mise en place du bassin en Côte d'Ivoire se fait traditionnellement avec des pelles, des houes, des pioches et dure 4 à 5 semaines. Elle passe par la construction des digues, du canal d'arrivé d'eau, du canal de vidange, et par la mise en place d'une grille à l'entrée de l'étang et d'un filet comme couverture ce qui permettra d'empêcher le passage des débris d'odeur, des poissons, autre reptiles indésirables et la protection des poissons contre les prédateurs (oiseaux en particuliers). Il est de plus souhaitable de positionner l'étang en plein soleil de tel sorte que les poissons reçoivent le maximum de ce chauffage naturel qui favorisera leur croissance ainsi que leur reproduction car ceux-ci sont plus lents a des températures plus froides. Pour éviter l'érosion de la digue, il faudrait planter au-dessus du gazon ou des plantes rampantes tout en évitant la plantation d'arbres qui en grandissant cause des fissures dans la digue.

Une fois l'étang terminé et correspondant au projet, il faut choisir le type de poisson et passer au peuplement du bassin

- **Choix du poisson et peuplement du bassin**

Le poisson à élever doit respecter différents critères : facilité de reproduction, croissance rapide, capacité à supporter des conditions de vie difficiles, appréciation par les consommateurs, aisance dans le choix de son alimentation par le producteur. L'espèce très couramment élevée et recommandée est le tilapia pour sa croissance rapide et sa forte demandé sur le marché.

Pour se procurer les premiers poissons l'éleveur peut avoir recours à l'achat d'alevin dans un espace dédié à cet effet ou se procurer des reproducteurs afin d'obtenir des alevins lui-même. Dans le premier cas, le choix se portera sur les alevins de race pure mesurant 5 à 7 cm de longueur. Par la suite, il faut entretenir et nourrir les poissons jusqu'à la récolte.

- **Entretien de l'étang et alimentation**

Cette étape est la plus importante dans la pisciculture car un étang mal entretenu et des poissons mal nourris sont synonymes de perte pour le pisciculteur. Pour cela, quelques tâches quotidiennes sont impératives ;

- Nettoyage de l'entrée et de la sortie pour enlever les débris qui peuvent empêcher ou freiner le mouvement de l'eau.
- Coupage des plantes qui poussent sur la digue ainsi que celles qui poussent au fond et sortent à la surface.
- Ramassage des plantes flottantes car elles empêchent la production d'oxygène de l'eau.
- Recherche des infiltrations, des fissures, des crevasses, des trous dans la digue ou ailleurs dans l'étang et la réparer.
- Apport d'eau si nécessaire pour maintenir le niveau souhaité.
- Pêches de contrôle mensuelles pour vérifier la croissance des poissons, réajuster la ration alimentaire et contrôler l'état sanitaire des poissons.
- Enlever la boue au fond de l'étang et nourrir les poissons.
- Observer le comportement des poissons et dans le cas du constat de certaine anomalie, contacter un spécialiste.

Quant à la nourriture, il est conseillé de la distribuer en deux repas de préférence le matin entre 9 et 10h et le soir entre 16 et 17 h. Le choix s'opère entre les aliments commerciaux et ceux produits par les pisciculteurs en fonction du niveau de développement du poisson. Pour commencer, il est conseillé de nourrir le poisson avec des aliments industriels en se référant à la prescription du fabricant. Les aliments nationaux sont produits par les sociétés IVOGRAIN et FACI qui sont des sociétés leaders du secteur de la production d'aliments pour élevage. Puis, l'éleveur pourra alimenter les poissons en utilisant ses propres compositions essentiellement composées de diverses farines de céréales et de protéine animale.

- **Récolte et vente**

A travers les étangs, on a un cycle d'élevage qui dure entre 06 mois et 1 an après le peuplement pour un poids allant de 300 à 400 grammes lors de la commercialisation des poissons. Cependant, certaines races dans un étang bien géré peuvent se développer au bout de 4 mois après le peuplement : c'est le cas du tilapia.

La récolte s'exécute chaque 1 ou 2 semaines à travers des collectes partielles avec des filets, la pêche à la ligne ou avec des pièges tout en s'assurant de garder les plus gros poissons et de remettre les petits dans l'étang. Le marché étant vaste avec une production qui n'arrive pas à couvrir les besoins nationaux, le poisson s'écoule donc sur le marché rapidement. Ils sont vendus aux détaillants sur le marché local, aux restaurateurs, soit conservés par fumage ou au congélateur.

**NB** : il est impératif de procéder à une récolte finale et d'assécher l'étang pendant au moins 2 semaines avant de le remplir à nouveau et procéder à une nouvelle vague de peuplement.

### **c) Élevage porcin, bovins et caprins**

L'élevage de bétail est une activité agropastorale essentielle, qui contribue à la sécurité alimentaire et représente une source de revenus satisfaisante pour de nombreuses familles. Le processus d'élevage est détaillé dans le tableau ci-après :



TYPE D'ELEVAGE	CHOIX DU SITE ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES	SELECTION DES RACES ET NUTRITIONS	REPRODUCTION	VENTE ET GESTION DES DECHETS
<b>CAPRINS</b>	Ce type d'élevage ne nécessite pas une infrastructure complexe. Traditionnellement des enclos sont construits avec des matériaux simples comme le bois ou le bambou.	<p>Les races locales comme le Dwarf West Africain (naine de l'ouest africain) sont populaires pour leurs adaptabilités, leur capacité de reproduction élevée et leurs résistances aux maladies.</p> <p>Ils se nourrissent principalement de pâturages naturels, d'herbes, de feuilles et de buisson. Par contre en saison sèche l'alimentation est complétée avec du fourrage conservé, pour les mois secs des tiges de maïs, coque de coton.</p> <p>Ce type d'élevages est peu exigeant en soins médicaux mais la vaccination contre les maladies courantes comme la peste des petits ruminants se doit d'être effectuée.</p>	Le cycle de reproduction est saisonnier. L'accouplement se fait naturellement lorsque les femelles sont en chaleur et la gestation dure environ 5 mois.	Ils sont vendus vivants lorsqu'ils atteignent le poids idéal sur les marchés locaux, aux abattoirs et aux particuliers. Les déjections quant à elles sont utilisées comme engrais organiques. Dans le nord de la Côte d'Ivoire, les agriculteurs les mélangent avec du compost pour qu'ils servent de fertilisant dans les champs de mil et de sorgho.
<b>BOVINS &amp; OVINS</b>	Nécessite une vaste zone pour le pâturage et pour protéger le bétail contre les intempéries il est nécessaire de construire des abris simples mais fonctionnels.	Les races couramment élevés sont la Baoulé, la N'dama et la Zébu, privilégiées dans le nord pour les bovins et la race Djallonké et le Bali-Bali pour les ovins. Ils sont sollicités également pour leur résistance aux maladies telles que la trypanosomiase, pour leur robustesse et leur résistance face aux climats arides. De plus, ils sont souvent croisés avec des races plus productives pour améliorer la qualité de la viande et la production laitière	L'accouplement se fait principalement de manière naturelle entre les meilleurs taureaux et béliers sélectionnés par les éleveurs afin de maintenir la qualité du troupeau.  La gestation chez les vaches dure environ 9 mois et 5 mois chez la brebis.	Après un engraissement réalisé de préférence à la fin de la saison des pluies lorsque les pâturages sont encore riches, et une fois qu'ils ont atteint le poids optimal, les bovins sont vendus sur les marchés locaux et dans les abattoirs.  Les déchets sont aussi utilisés comme engrais en

		<p>En Côte d'Ivoire les éleveurs utilisent un système de production extensif ou les bovins et ovins paissent librement sur de grandes étendues de terre. Par contre en période de sécheresse, leur alimentation est identique à celle des caprins.</p> <p>Ils sont soumis à des programmes réguliers de vaccination tel que celle contre la fièvre aphteuse, la peste bovine et ovine et la dermatose nodulaire contagieuse qui causent des épidémies capables de décimer des troupeaux entiers.</p>		<p>agriculture principalement dans la culture du maïs et du coton et également utiliser pour l'alimentation dans la pisciculture.</p>
<b>PORCINS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choisir un emplacement adéquat en zone rurale ou en périphérie urbaine ;</li> <li>- Site bien drainé, éloigné des zones résidentielles et disposant d'une source d'eau potable ;</li> <li>- Porcherie divisée en différentes sections pour les truies, les verrats et les porcelets, d'une bonne ventilation, d'un sol en béton pour faciliter le nettoyage, d'un système d'abreuvement si possible automatique pour faciliter une meilleure gestion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privilégier les races adaptées au climat tropical de la Côte d'Ivoire ayant une bonne capacité de reproduction. Ex : le large white, le land-race, et le Duroc sont couramment utilisés ;</li> <li>- Alimentation constituée de maïs, de son de blé, de sorgho, de tourteau de soja, de complément en minéraux et vitaminique en fonction du besoin nutritionnel ;</li> <li>- suivi sanitaire et vaccinal effectué contre les maladies courantes tel que la peste porcine africaine.</li> </ul>	<p>Les truies sont accouplées soit naturellement avec des verrats soit par insémination artificielle et la période de gestation dure environ 114 jours soit environ 4 mois. Les truies sont maintenues pendant ce temps dans un enclos et nourries de manière appropriée.</p>	<p>Les porcs sont engraisés jusqu'à atteindre le poids du marché situé entre 90 et 110kg. Ce processus prend environ 6 à 8 mois. Les porcs sont ensuite vendus sur les marchés locaux ou directement aux abattoirs.</p> <p>Leurs déjections sont utilisées comme fumiers pour l'agriculture.</p>

Source : SIGES CI

## II. ELEVAGE NON-CONVENTIONNEL

Contrairement à l'élevage conventionnel, l'élevage non-conventionnel se pratique avec les animaux en captivité dans des cages et habitats afin de reproduire au mieux leur environnement primitif à l'état sauvage.

TYPE D'ELEVAGE	CHOIX DU SITE	NUTRITION	REPRODUCTION ET COMMERCIALISATION
<b>CUNICULTURE</b>	Cages à l'intérieur d'un bâtiment fermé.	Herbe, fruits, tubercules et du concentré alimentaire.	<b>Maturité</b> : 5 à 6 mois <b>Gestation</b> : 30 jours <b>Mise bas</b> : 1 à 12 lapereaux
<b>APICULTURE</b>	Ruches	Nectar et pollen des plantes	7 grammes de miel/an par abeille. Si l'on fait un compte rapide, il sera alors capable d'atteindre les 1 kilo de miel en 140 ans environ.
<b>HELICULTURE</b>	Enclos d'escargots ou escargoterie équipés de caisses ou fossés pour la cachette des escargots.	Feuilles de plante, Salades, tomates, pommes, fruits, blettes et toutes les épluchures mais aussi la terre.	<b>Maturité</b> : 150 jours <b>Ponte</b> : Une vingtaine d'œufs, 10 jours après l'accouplement. <b>Eclosion</b> : 21 jours d'incubation dans un trou.
<b>AULACODICULTURE</b>	Cages à l'intérieur d'un bâtiment fermé.	Plantes vertes, ou herbes que l'on appelle le fourrage, d'un complément que l'on appelle le concentré et de minéraux.	<b>Maturité</b> : 6 à 7 mois <b>Gestation</b> : 140 à 150 jours <b>Mise bas</b> : 1 à 10 lapereaux
<b>RANICULTURE</b>	Etangs d'eau ou bassins artificiels	Vers de terre, araignées, limaces, insectes, morceaux de plantes, algues, petits invertébrés aquatiques	<b>Maturité</b> : 35 jours <b>Ponte</b> : Lors de l'accouplement jusqu'à 1 200 œufs/ponte. <b>Eclosion</b> : 10 jours après la ponte, la larve sort de son œuf et environ 3 mois avant de se métamorphoser en grenouille et sortir de l'eau.

Source : SIGES CI

### **III. REGLEMENTATION ET CONTROLE**

Aucune autorisation n'est demandée pour la pratique de l'élevage en Côte d'Ivoire. Cependant, pour bénéficier des conseils et formations l'ANADER accompagne les acteurs du secteur. Aussi, le Centre Nationale de Recherche Agronomique (CNRA) met à disposition des races d'animaux issues de ses laboratoires de recherches adaptées aux conditions climatologiques et aux besoins des éleveurs. Cependant un contrôle sanitaire est effectué par les services vétérinaires du ministère avant la commercialisation des protéines animales sur le marché.

### **IV. DIFFICULTES MAJEURES**

Comme tout secteur d'activité, le secteur de l'élevage rencontre des difficultés dans son exploitation, ce qui conduit à un déficit croissant en spéculations animales et halieutiques sur l'ensemble du territoire ivoirien. Ce sont principalement :

- Faible culture de l'activité pastorale en côte d'ivoire ;
- Dégradation des pâturages et la rareté de l'eau pendant la saison sèche ;
- Conflits éleveurs–agriculteurs récurrents ;
- Maladies endémiques du bétail et des volailles ;
- Préférence pour les protéines animales d'importation ;
- Manque de financement de projets locaux d'élevage ;
- Méconnaissance de l'élevage de petits animaux sauvages ;
- Coût élevé de certains intrants.

Des pistes de solutions sont envisageables pour remédier à ses insuffisances constatées. Tout d'abord, réconcilier l'ivoirien avec l'activité pastorale en initiant des formations, en encadrant et finançant les projets d'élevage. Aussi, il est indispensable de moderniser le secteur de l'élevage en mettant en place des ranchs et dans la mesure du possible des parcs animaliers qui auront pour conséquences la sédentarisation des bétails ainsi que la réduction des conflits agriculteurs éleveurs. De plus, encourager et faciliter l'implantation de fermes pour les élevages non-conventionnels.

Dans cette perspective de modernisation, il faudrait prévenir et lutter contre les maladies du bétail en Côte d'Ivoire afin de limiter les épidémies pour des productions de qualité. Et prioritairement, améliorer la disponibilité des ressources fourragères de qualité ainsi que les performances zootechniques des animaux d'élevage pour la productivité optimale des animaux d'élevage.

---

## CONCLUSION

---

La Côte d'Ivoire est dotée d'une terre propice pour les activités agropastorales ce qui fait de ce domaine un pilier de l'économie ivoirienne. Ainsi, le pays se doit d'avoir une pluralité de production en ressources animales et halieutiques, capable de satisfaire sa demande intérieure. Le secteur de l'élevage peine à couvrir les besoins nationaux même si des efforts sont faits afin de répondre efficacement aux difficultés de ce secteur. L'État ivoirien, conscient de cet état de fait, à travers le ministère des ressources animales et halieutique entend répondre aux préoccupations des éleveurs et surtout parvenir à créer un cadre cohérent et harmonisé de programmation des investissements publique et privé dans le but de redynamiser le secteur. C'est la raison principale de la mise en place de la politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA 2022-2026). Ce programme stratégique de transformation de l'aquaculture en Côte d'Ivoire a été mis en place en 2022 pour une durée de 5 ans renouvelable avec pour but de mobiliser les ressources nécessaires afin d'aboutir à un secteur capable de combler la demande interne de poisson. Conscient de son potentiel tant au niveau de la création d'emplois, qu'au niveau de l'autosuffisance alimentaire, ce qui induirait des réductions significatives des importations, le secteur de l'élevage se révèle être un secteur prometteur à prendre en considération et surtout à s'approprier.

